

1 Entrant/Free mover

1.1. Je prépare mon arrivée

1.1.1. Je fais ma demande de visa et de titre de séjour

Afin que votre séjour chez nous se passe dans les meilleures conditions, l'Université de Lille met à votre disposition une plateforme, [Welcome E-desk](#). Cette plateforme pourra vous guider pas à pas dans vos démarches administratives (demande de visa, assurance maladie, etc.) avant votre arrivée en France mais également une fois sur place.

Rendez-vous sur le [Welcome E-desk](#) pour générer votre feuille de route.

1.1.1.1 Demande de VISA

Suivant votre pays d'origine et de départ, les conditions d'entrée ne sont pas les mêmes. C'est pourquoi nous vous invitons à utiliser [l'assistant visa](#) sur le site du gouvernement français pour connaître la procédure à suivre.

eu Pour rappel, les citoyens d'un pays membre de l'Union Européenne peuvent venir et circuler librement en France sans visa ni titre de séjour.

Études en France :

Une procédure simplifiée de demande de visa appelé « Études en France » est disponible pour de nombreux pays. Si votre pays de résidence est concerné, vous devez obligatoirement passer par cette procédure.

La liste des pays concernés et les étapes de cette procédure sont disponibles sur la plateforme « [Études en France](#) ».

Dans le cas où vous n'êtes pas concerné par la procédure « Études en France » ni un ressortissant de l'Union Européenne, vous devez faire une demande de Visa Long Séjour valant Titre de Séjour (visa VLS-TS). Vous trouverez la procédure de demande détaillée sur le site de [FranceVisas](#) mais en voici une version résumée :

Étape 1 : Compléter votre demande de visa en ligne sur la plateforme [FranceVisas](#).

Pour compléter le formulaire, vous pouvez vous aider de cette vidéo de [Campus France](#).

A la fin de votre saisie, imprimer et signer le formulaire CERFA et le récépissé de saisie.

Une liste des justificatifs à fournir lors de votre rendez-vous vous sera communiquée.

Étape 2 : Prendre rendez-vous au centre de visa

Vous retrouverez toutes les informations sur la prise et les délais de rendez-vous en fonction de votre pays sur le site de [FranceVisas](#). Soyez attentif aux délais pour obtenir un rendez-vous (entre 3 mois et 15 jours avant votre départ pour un visa de long séjour, et 6 mois pour un visa de court séjour Schengen).

Étape 3 : Présentez vous au rendez-vous avec votre dossier complet comprenant la liste des documents ainsi que le formulaire CERFA et le récépissé signés.

Étape 4 : Suivez votre demande [en ligne](#) et récupérez votre passeport dans le centre où vous avez effectué votre rendez-vous une fois disponible.

Les délais de traitement de la demande de visa sont généralement de 15 jours.

1.1.1.2 Validation du visa

Important : Une fois arrivée en France, n'oubliez pas de valider votre visa. Vous avez 3 mois après votre arrivée sur le sol français pour effectuer la validation de visa. Cette validation se fait en ligne sur la plateforme de l'[ANEF](#).

Lors de la validation, il vous sera demandé de payer une taxe de séjour de 50€.

oz Pour les étudiants algériens, vous n'êtes pas concernés par cette validation. Vous devez faire une demande d'un certificat de résidence valable 1 an dans les 3 mois après votre arrivée. Retrouvez toutes les informations sur [le site du gouvernement](#).

Gardez bien en tête la date d'expiration de votre visa. Si celle-ci intervient avant la fin de votre séjour, il faudrait faire une [demande de renouvellement](#) 2 à 4 mois avant expiration.

1.1.1.3 Contacts dédiés

Adresse mail pour les titres de séjour : titredesejour@univ-lille.fr / maison-internationale@univ-lille.fr

Plus d'informations sur le site de la Maison Internationale.

1.1.2 Je budgétise mes études en France

Il est important de s'informer sur le coût de la vie en France et de prévoir son budget en conséquence pour éviter toutes surprise en arrivant.

1.1.2.1 Cout de la vie à Lille

- **Logement** : chambre au CROUS : 200-400€. Studio à Lille 20m² : 550€ et +. Assurance habitation : 50€/an.
- **Alimentation** : repas au restaurant universitaire : 3,30€. Plat du jour dans une brasserie : 15€, 1 bière dans un bar (50 cl) 5-6€. Panier type pour 1 semaine: entre 40 et 70€ (comprend 1 repas quotidien au RU).
- **Transport** : 1 voyage bus/métro : 1,80€, abonnement 4-25 ans Ilevia 27€/mois, abonnement tout public Ilevia 63€/mois (réductions possibles si vous êtes bénéficiaire de la CAF)
- **Abonnements** : internet 25€/mois, mobile 10€/mois et +, électricité : 70€/mois.
- **Loisirs** : 1 place de cinéma tarif étudiant : 8,20€ ; entrée Palais des Beaux-Arts 7€ et gratuit 1er dimanche du mois.

Budget prévisionnel moyen pour un mois (Logement + Alimentation + Transport + Abonnement) : entre 1000 et 1200€ suivant votre logement et mode de vie.

En plus des dépenses mensuelles, pensez à prévoir les dépenses pour préparer votre séjour :

- Billets d'avion, train, etc pour arriver en France

- Frais de passeport et demande de visa
- Frais d'inscription à l'université de Lille et CVEC
- Vaccins et assurance santé
- Caution pour le logement

Renseignez-vous sur les bourses disponibles dans votre pays d'origine (bourse d'état, de localité, d'organisme privé...)

En cas de difficulté pendant votre séjour, des interlocuteurs dédiés sont là pour vous accompagner. Plus d'information dans [la catégorie dédiée](#).

1.1.2. Je cherche un logement

N'attendez pas d'être en France pour chercher un logement. Vous trouverez des informations et des conseils pour vous aider sur les sites [Campus France](#) et [étudiant.gov](#).

Consultez notre [guide du logement](#) qui réunit toutes les infos nécessaires à votre recherche.

1.1.2.1.1 Nos solutions logement :

1.1.2.1.2 [Le CROUS](#) :

Propose des chambres universitaires et des studios proches des campus et à faible prix. La demande de logement se fait sur ce [site](#). Les étudiants internationaux doivent attendre la phase complémentaire (en juillet) pour pouvoir faire leur démarche.

Attention : les chances d'être acceptés restent **très limitées**, il est conseillé de prévoir une autre solution au cas où.

Contact : service.international@crous-lille.fr

1.1.2.1.3 [LivinFrance](#) :

Plateforme gratuite pour tous nos étudiants, l'équipe vous aidera dans toutes vos démarches administratives avant et après votre arrivée à Lille (assurances, banques, téléphone, etc). Une vaste offre de logement sans garant est disponible sur la plateforme.

[Créer-vous un compte](#) pour découvrir tous leurs services !

1.1.2.1.4 [Studapart](#) :

C'est la plateforme logement de l'Université. Elle vous recense une multitude d'offres de logement et une équipe multilingue qui propose un accompagnement personnalisé.

Pour vous connecter, utiliser l'option « S'inscrire avec l'Intranet » et renseigner vos identifiants de l'ENT ou utiliser votre adresse email personnelle et le code « HOUSINGULILLE ». Veillez à bien être sur la plateforme dédiée à ULille en vérifiant l'URL : univ-lille.studapart.com.

1.1.2.1.5 [Erasmus Play](#) :

L'Université de Lille collabore avec la plateforme de logement Erasmus Play pour faciliter la recherche de logements pour ses étudiants internationaux arrivant à Lille. L'objectif est de vous guider dans votre nouvelle ville afin de trouver le logement qui répond le mieux à vos besoins.

En tant qu'étudiant de l'Université de Lille, vous pourrez [bénéficier d'une aide](#) pour vous aider personnellement à trouver votre nouveau chez vous.

1.1.2.1.6 Autres solutions de logement :

Il existe des dizaines de résidences universitaires privées :

- dans la région Lilloise: [Nexity](#), [Estudines](#), [les Belles Années](#), [Fac-Habitat](#), [Nemea Résidence](#)

D'autres sites internet mettent en ligne des annonces locatives :

[le Bon Coin](#), [Paru Vendu](#), [Particulier à Particulier](#), [HousingAnywhere](#), [BienIci](#), [Colocatère](#), [La Carte des Colocs](#),

Attention aux offres trop alléchantes, de nombreux propriétaires peu scrupuleux sévissent sur internet ! [Apprenez à repérer une fausse annonce](#). **Ne versez pas d'argent avant d'avoir visité l'appartement** (sauf pour les résidences CROUS qui fonctionnent différemment).

1.1.2.1.7 Besoin d'un logement temporaire ? :

Vous pouvez visiter les sites de [Airbnb](#) et [Booking](#). Il y a également 2 auberges de jeunesse à Lille : le [The People](#), [JOST Lille](#) et le [Stéphane Hessel Hostel](#).

1.1.2.1.8 Garant :

La majorité des propriétaires et résidences vous demanderont un garant pour votre location. Si nous n'avez pas de garant physique, des services gratuits comme [Visale](#) ou payant comme [Garantme](#) et [Cautioneo](#) peuvent se porter garant pour vous. [Studapart](#) offre également un service de garantie pour les logements référencés sur sa plateforme.

Pour tout type de logement, on vous demandera à l'arrivée de **payer le premier loyer et la caution** (souvent équivalente à 1 mois de loyer), prévoyez donc votre budget en conséquence.

Soyez vigilant lors de l'état des lieux d'arrivée dans le logement, n'hésitez pas à signaler et à prendre des photos si vous remarquez des imperfections.

1.1.2.1.9 Assurance logement et responsabilité civile :

L'assurance logement est **obligatoire pour tous**. Nous vous conseillons fortement de souscrire à une assurance comprenant la **responsabilité civile** et la **garantie contre le vol**. De nombreuses structures proposent ce service : [ADH](#), [Studyassur](#), [SMENO](#), [LMDE](#), [Heyme](#), etc. Tarifs ≈ 50€/an. Comparez les offres et renseignez-vous auprès de votre [banque](#) (offres préférentielles).

1.1.2.1.10 Électricité :

Les charges incluent dans votre loyer varient en fonction du logement. Certains nécessiteront donc la signature d'un contrat d'électricité. Les principaux fournisseurs sont : [EDF](#), [Engie](#), [ekwateur](#), etc.

1.1.2.1.11 Aide au logement :

Une fois que vous avez trouvé un logement et que vous êtes en France, vous pouvez recevoir une aide de l'État pour le paiement de votre loyer (APL, ALS). Pour cela, faites une simulation sur le [site de la CAF](#). Vous pouvez aussi être accompagné dans la constitution de votre dossier sur [LivinFrance](#).

1.1.3. Découvrir Lille

1.1.2.1.12 Météo à Lille :

- **Été:** juin-septembre, généralement peu pluvieux, 20-26°
- **Automne:** septembre-décembre, pluvieux 10-20°
- **Hiver:** décembre-mars, pluvieux et froid, 0-10°
- **Printemps:** mars-juin, retour du soleil mais temps changeant, 10°-20°

Consultez la [fiche complète de Lille de Campus France ici](#).

1.1.4. Transport à Lille

1.1.2.1.13 Se rendre à Lille :

Lille est très bien connecté au reste de la France et de l'Europe. Vous pouvez atterrir à Paris ou à Bruxelles et facilement rejoindre Lille par le train.

Découvrez toutes les possibilités pour rejoindre Lille à [cette adresse](#).

1.1.2.1.14 Transport en commun :

Ilévia est le réseau de transport en commun de la métropole de Lille. Métro, tram, bus et vélo permettent de vous rendre à votre destination facilement.

Planifier vos itinéraires et renseigner vous sur la tarification et les abonnements sur le site [Ilévia](#).

1.1.5. Démarches à mon arrivée (Banque, Téléphonie, ...)

Vous pouvez vous inscrire sur la plateforme en ligne de notre partenaire [Livin France](#). Après inscription, cette plateforme unique vous permettra de suivre et de gérer tous les comptes nécessaires à la vie courante en France.

1.1.2.1.15 Internet et téléphone :

[Sosh](#), [Free](#), [B&You](#) et [Red by SFR](#) proposent des forfaits sans engagement à prix compétitif.

1.1.2.1.16 Banque :

Il existe de nombreuses banques qui ont des guichets à Lille : [La Banque Postale](#), [Caisse d'Épargne](#), [BNP](#), etc.

Il existe aussi les banques en ligne qui ont souvent des procédures simplifiées et sont moins cher : [N26](#), [Boursorama](#), [Revolut](#), [Fortuneo](#), [Wise](#).

1.1.2.1.17 Ouverture d'un compte bancaire

De nombreuses banques proposent des offres préférentielles pour les moins de 25 ans. Comparez les services et les tarifs proposés et vérifiez qu'il est possible de fermer votre compte après votre départ pour être sûr de recevoir vos derniers remboursements (caution, APL, etc).

Pièces justificatives à prévoir :

- Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport)
- Justificatif de domicile en France (attestation de logement)
- Justificatif de ressources (attestation de bourse)

- Carte d'étudiant ou certificat de scolarité

Consultez le [tuto Campus France](#) sur l'ouverture d'un compte bancaire en France !

1.1.6. Ma santé en France

1.1.2.1.18 Inscription à la Sécurité Sociale

C'est gratuit et obligatoire. La sécurité sociale permet de bénéficier du remboursement d'une partie de vos dépenses de santé.

L'affiliation à la sécurité sociale se fait sur le site etudiant-etranger.ameli

Pour plus d'informations, visitez le site etudiant.gouv.fr et consultez la [page du site Ameli](#) pour découvrir la procédure.

Attention : il est fortement conseillé de souscrire à une assurance santé privée de votre pays d'origine qui couvre votre voyage et vos premiers jours en France afin d'être couvert pendant cette période. L'inscription peut prendre plusieurs semaines. Il est important que vous soyez couvert pendant cette période.

Pour les ressortissants d'un pays membre de l'Union Européenne, la zone économique européenne ou de la Suisse, vous pouvez demander la carte européenne d'assurance maladie auprès de la sécurité sociale de votre pays. Celle-ci vous couvrira pendant votre séjour. Pas besoin de s'inscrire en France.

1.1.2.1.19 Mutuelles :

Si vous restez une année et que vous êtes inscrit à l'[Assurance Maladie](#), contractez une mutuelle complémentaire qui vous permettra d'être mieux remboursé en cas de frais de santé. Il existe de nombreuses mutuelle étudiante, notamment la [SMENO](#), [HEYME](#) et la [LMDE](#).

1.1.7. Mon inscription administrative à l'Université de Lille

1.1.2.1.20 Étape 1 : [Régler la Contribution Vie Étudiante et de Campus \(CVEC\)](#)

La [CVEC](#) favorise la vie étudiante, elle est **obligatoire et un justificatif vous sera demander lors de votre inscription à l'université**. Le paiement (103€) peut se faire en ligne par carte bancaire, ou en espèces dans un [point de vente Nirio \(FDJ\)](#).

1.1.2.1.21 Étape 2 : Inscription à l'Université de Lille

L'inscription à l'université est obligatoire. Les procédures d'inscription sont différentes selon votre profil et votre campus d'origine. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#). Vous pouvez également contacter [le relais de scolarité](#) selon votre formation pour avoir plus d'informations. Attention, la lettre de préinscription ne vaut pas inscription !

L'inscription administrative des étudiants internationaux primo-arrivants doit se faire en présentiel, les inscriptions à distance ne sont pas possibles. Présentez-vous à l'adresse indiquée sur votre acceptation afin de payer les frais de scolarité et de valider votre inscription auprès du service de la scolarité.

Pièces justificatives :

- Attestation CVEC (l'acquittement de la CVEC doit donc être effectuée en amont)
- Autorisation d'inscription

- Copie de l'attestation de réussite de l'année en cours et des diplômes obtenus (lycée, licence, master) - avec sa traduction certifiée conforme si le document n'est pas rédigé en français
- 1 photo format passeport
- Copie de votre passeport et VISA (ou autre titre en cours de validité)
- ~~Si vous êtes boursier : original de l'avis de bourse du gouvernement français~~

Vous retrouverez le montant des frais d'inscription sur le [site de l'université](#). **Attention**, la grille tarifaire diffère en fonction de votre pays d'origine :

- Etudiants français et ressortissant de l'UE, EEE, Suisse et Andore, **les droits standards s'appliquent**
- Etudiants internationaux hors Union Européenne, **les droits différenciés s'appliquent**

Il est possible de faire exonérer tout ou partie de vos droits d'inscription. Toutes les informations sur les conditions et la procédure son également sur le [site de l'université](#).

Les dates de rentrée sont disponibles sur le [site des JIVE](#).

1.1.2.1.22 Étape 3 : Activation de l'Environnement Numérique de Travail (ENT)

Lorsque vous serez inscrit, vous recevrez un mail pour activer votre [ENT](#) (Environnement Numérique de Travail). Celui-ci vous donne accès à de nombreuses [d'applications](#) et informations. Vous pouvez y activer votre compte [IZLY](#) pour le paiement au restaurant universitaire.

1.1.1. Le buddy system

Vous avez besoin de quelqu'un pour vous aider lors de votre séjour à l'Université de Lille ? Rendez-vous sur le [Buddy System de l'Université de Lille via l'application ULillExplore](#) et trouvez votre Lilord, l'étudiant parrain qui vous accompagnera.

Cette application est aussi disponible sur le [Google Play Store](#) et l'[App Store](#).

1.1.2. Check-list des documents à avoir sur soi

- Passeport en cours de validité.
- Acte de naissance avec filiation traduit en français.
- Vos diplômes et relevés de notes obtenues dans le pays d'origine.
- Pour les ressortissants européens : carte européenne d'assurance maladie
- Carnet de santé et/ou suivi de vaccins en français (selon le pays d'origine).
- Pour les étudiants algériens arrivant pour la première fois en France : le bordereau de retrait de devises, nominatif et établi à hauteur de 650 € minimum.

(Faites une copie de chaque document et créez un espace de stockage en ligne afin de toujours les garder à disposition)

1.1.3. Contact

Pour toutes questions ou renseignements, [l'équipe de la Maison Internationale](#) est là pour vous répondre : maison-internationale@univ-lille.fr.

1.2. Pendant mon séjour

1.2.1. Les services de l'université

1.1.2.1.23 Maison Internationale :

La [Maison Internationale](#) est le guichet d'accueil pour les étudiants internationaux à l'Université de Lille. Elle vous accueille et vous guide avant même votre arrivée en France, mais aussi tout au long de vos études, autant sur le plan administratif (aide dans les démarches, accompagnement personnalisé) que sur le plan social (découvertes culturelles, activités conviviales).

1.1.2.1.24 Bibliothèques Universitaires :

Des BU sont présentes sur tous les campus. Vous pouvez consulter leur emplacement et leurs horaires d'ouverture sur la page [BU et Learning Center](#). Les bibliothèques offrent de nombreux services qui vous seront très utiles durant vos études. Pour plus de détails sur ces différents services, n'hésitez pas à visiter la [page dédiée sur l'Intranet](#).

1.1.2.1.25 Restaurants Universitaires :

Les R.U et cafétérias sont disséminés sur tous les campus. Selon le service proposé vous pouvez manger sur place ou prendre un menu à emporter. Pour plus de détails, n'hésitez pas à visiter la page [Restauration du CROUS](#). Vous pourrez y trouver le R.U le plus proche !

1.1.2.1.26 Centres de Ressources en Langues (C.R.L) :

Rendez-vous dans les [Centres de Ressources en langues \(C.R.L\)](#) si vous avez besoin de soutien dans l'apprentissage des langues.

1.1.2.1.27 Bureaux de la Vie étudiante et du Handicap (B.V.E.H) :

[Les Bureaux vie étudiante et handicap \(BVEH\)](#) accueillent et accompagnent les étudiant·e·s ayant besoin d'un aménagement des études et/ou des examens en raison d'une situation de handicap ou d'un trouble de santé invalidant de longue durée.

1.1.2.1.28 Bureaux d'Aide à l'Insertion Professionnelle (B.A.I.P)

Rendez-vous aux [Bureaux d'Aide à l'Insertion Professionnelle \(B.A.I.P\)](#) si vous avez besoin d'aide pour trouver un stage ou un emploi.

N'hésitez pas à consulter leur [page Facebook](#) pour suivre leur actualité.

1.1.2.1.29 Culture :

La Direction Culture de l'Université propose à chaque rentrée un riche éventail d'évènements disséminés sur tous les campus et tout au long de l'année (expositions, cinéma, concerts, représentations, etc.). Pour consulter le programme, rendez-vous sur le site de la [Direction Culture](#).

1.1.2.1.30 Sport :

L'Université de Lille dispose de nombreuses installations sportives et propose des cours très variés sur tous les campus. Consultez l'offre sur le [site du SUAPS](#).

1.2.2. Le WIFI à ULille

Pour activer le Wi-Fi sur vos appareils, vous devez dans un premier temps avoir activé votre ENT car vos identifiants vous seront demandés. Pour vous connecter au Wi-Fi, vous devez choisir le réseau « **eduroam** » et vous authentifier avec vos identifiants ENT.

1.1.2.1.31 Pour une aide lors de la première connexion :

Retrouvez toutes les informations dans [ce tutoriel](#).

1.2.3. Mon ENT ULille

1.1.2.1.32 ENT (Environnement Numérique de Travail) :

Cet espace vous donne accès à de nombreuses ressources pédagogiques et pratiques. Retrouvez le détail des applications ci-dessous. Pour vous connecter, rendez-vous sur le [site de l'Université, rubrique ENT](#).

1.1.2.1.33 Webmail :

Votre boîte mail étudiante, tous les mails importants sont envoyés à cette adresse.

1.1.2.1.34 Moodle :

Permet à vos professeurs de mettre des documents de cours à votre disposition. Vous y trouverez des informations transmises par vos secrétariats respectifs (absences de professeur). *Une inscription est nécessaire lors de votre première utilisation.*

1.1.2.1.35 Lillocat :

Catalogue en ligne des bibliothèques de l'Université de Lille qui vous permet de chercher un ouvrage dans le catalogue des bibliothèques et [ressources en ligne](#) mis à disposition par l'université. Vous pouvez localiser l'ouvrage de votre choix, le réserver puis gérer vos prêts. *Une inscription est nécessaire lors de votre première utilisation.*

1.1.2.1.36 Affluences

Permet de réserver une salle de travail en groupe dans votre bibliothèque universitaire.

1.1.2.1.37 Imprimer un document :

Permet de retrouver les documents que vous avez imprimés dans les bibliothèques universitaires et de consulter votre solde, ainsi que les tarifs des impressions. Votre solde Izly peut être utilisé pour payer ces dernières.

1.1.2.1.38 Nextcloud :

Un espace de stockage personnel en ligne, d'une capacité de 50G. Il vous permet de partager des documents avec les personnes de votre choix afin de travailler à distance sur des documents communs.

1.1.2.1.39 Izly :

Facilite vos paiements de repas CROUS. Pour activer votre compte *Izly* : *connectez-vous à votre ENT -> cliquez sur votre nom en haut à droite -> mon identité numérique -> paramétrage -> autorisez Izly*. Vous recevrez un mail d'activation sous une semaine. Une fois votre compte activé, vous pourrez y charger de l'argent et payer avec votre carte étudiant auprès de tous les points de restauration CROUS.

1.1.2.1.40 Lilagora :

Réseau des anciens étudiants de l'université, contient également des offres de jobs étudiants ainsi que des offres de stages. Pour activer votre compte *Lilagora* : *connectez-vous à votre ENT -> cliquez sur votre nom en haut à droite -> mon identité numérique -> paramétrage -> autorisez Lilagora*.

1.1.2.1.41 Mon dossier / Mes notes :

Permet de consulter les notes obtenues aux examens et de télécharger vos certificats de scolarité.

1.1.2.1.42 Ma pratique sportive :

Permet de vous inscrire au cours de sport et de consulter le planning et le lieu de pratique.

1.1.2.1.43 CALAO, Autoformation en langues :

Le Centre de Ressources en Langues met à votre disposition des cours de langue en ligne, pour tous les niveaux et dans de nombreuses langues.

1.1.2.1.44 M'inscrire au CLES :

Permet de passer des certifications en langues (type TOEFL) gratuitement.

1.1.2.1.45 Tutos :

Retrouvez des tutos sur l'utilisation de vos services numériques sur notre [page dédiée](#).

1.2.4. Ma carte étudiante

Emmenez votre carte étudiant partout avec vous ! Elle vous permettra de

- Vous identifiez,

- D'emprunter des livres à la bibliothèque universitaire,
- De comptabiliser vos heures de sport,
- D'accéder à des salles de travail
- De payer vos repas aux restaurants universitaires et cafétéria du CROUS (n'oubliez pas de vous créer un compte Izly).

Votre carte vous donne également droit à de nombreuses réductions partout en France (cinéma, musées, etc.) !

Pour payer vos repas encore plus facilement, n'oubliez pas de vous créer un compte Izly. Pour cela, rendez-vous dans vos applications ENT !

En cas de perte, rendez-vous sur la [boîte à outils](#), cliquez sur "Rééditer sa carte multiservice (CMS)" et contactez votre [relais scolarité](#).

1.2.5. Pour s'intégrer

Vous venez d'arriver et vous souhaitez faire des rencontres ? Avec l'Université, plusieurs opportunités existent pour rencontrer d'autres étudiants !

1.1.2.2 La Maison internationale

Vous pouvez participer aux événements organisés par la maison internationale ! En particulier les Welcome Days à chaque début de semestre sont là pour vous accueillir, vous faire découvrir l'université à Lille et c'est surtout l'occasion de faire des rencontres !

1.1.2.3 Les associations étudiantes

N'hésitez pas également à vous rapprocher des associations étudiantes présentes sur votre campus d'études. De nombreuses existent sur des thématiques diverses, il y en a forcément une qui correspond à tes centres d'intérêt !

Retrouve la liste des associations sur [l'annuaire dédié](#).

1.1.2.4 Le sport à l'université

Le sport est également l'opportunité de nouer des liens avec de nouvelles personnes. Avec son offre variée de cours de sport, il y a forcément un pour toi ! Découvre tous les créneaux disponibles et inscris depuis l'application « Ma Pratique Sportive » sur ton ENT.

1.2.6. Sortir à Lille

1.1.2.5 Culture :

- Le dispositif [Atout culture](#) permet aux étudiant·es de l'université de bénéficier d'avantages pour des événements culturels organisés dans la région : concerts, spectacles, musées, etc.
- Retrouvez les principaux lieux d'exposition, de concerts et de sorties sur [le site d'Hello Lille](#).

1.1.2.6 Sortir :

- Le compte Instagram [Lille Addict](#) propose de pleins de bons plans (sorties, événements, restaurants, etc.).
- [LilleLaNuit](#): tous les événements prévus à Lille chaque jour.
- [Le Chti](#): toutes les bonnes adresses de Lille et ses alentours.

1.1.2.7 Grands événements annuels à Lille :

- *Septembre* : [Braderie de Lille](#) (1er week-end septembre) : plus grand marché aux puces d'Europe ; Journées du patrimoine : visites gratuites de lieux culturels
- *Octobre* : la Nuit des étudiants du Monde, Fête de la Science, [Name Festival](#) : festival de musique électro
- *Novembre* : Festival des Solidarités, [International Student Week](#) : semaine dédiée aux étudiants internationaux
- *Décembre* : Marché de Noël de Lille
- *Février* : [Art Up](#) foire d'art contemporain, Carnaval de Dunkerque
- *Mars* : [Series Mania](#), festival gratuit de séries ; [Festival du Cinéma Européen](#)
- *Avril* : [les Journées Arts et Culture dans l'Enseignement Supérieur](#) ; [Vidéo Mapping Festival](#)
- *Mai* : [Festival international de la soupe](#) (1er mai) ; Nuit Européenne des musées (16 mai)
- *Juin* : Fête de la Musique ; [Latitudes Contemporaines](#) : festival de danse
- *Août* : Festival des [Nuits Secrètes](#), à Aulnoye-Aymeries.

1.1.2.8 A voir à Lille :

- [Le Palais des Beaux-Arts](#) : le plus grand musée d'art et d'antiquités de Lille.
- [Le Vieux-Lille](#) : le quartier historique et commerçant de la ville.
- [Le Parc de la Citadelle](#) : plus grand parc de Lille, c'est un endroit très agréable pour se balader et pour se détendre.
- *Les Halles de Wazemmes* : elles abritent de nombreux commerçants. Les mardis, jeudis et dimanches matin. Profitez également du [marché de Wazemmes](#), l'un des plus grand marché de France.
- [La Gare Saint Sauveur](#) : ancienne gare rénovée en centre culturel avec de nombreux concerts et expositions gratuites !
- [Le musée de la Piscine à Roubaix](#) : cette ancienne piscine Art-Déco transformée en musée est un endroit incontournable de la région.

- [Le LAM à Villeneuve d'Ascq](#) : superbe musée d'art moderne et contemporain entouré du parc du Héron où il est très agréable de se promener.
- [Le parc du Héron de Villeneuve d'Ascq](#) : magnifique parc de 110 hectares de verdure comprenant une chaîne de plusieurs lacs.

1.1.2.9 A voir dans la région :

- [Le musée du Louvre-Lens](#) : situé à Lens (40min en train de Lille), ce musée antenne du Louvre présente des collections permanentes et temporaires adaptées à tous les publics.
- [Arras](#) : située à 30min en train de Lille, cette ville typique de la région est parfaite pour une escapade d'une journée.
- [Les hortillonnages d'Amiens](#) : jardins flottants et canaux au cœur de la ville, à visiter sur un week-end !
- [La côte d'Opale](#) : accessible en voiture, cette partie du littoral est très appréciée des Nordistes pour un tour à la mer, notamment les caps Gris Nez/Blanc Nez.
- [La Baie de Somme](#) : baie située sur le littoral picard, très connue pour la préservation de sa faune en tant que haut lieu ornithologique.
- [Nausicaa](#) : situé à Boulogne-sur-Mer, il s'agit du plus grand aquarium d'Europe.
- [Bruxelles](#) : capitale de la Belgique, cette ville est le siège de nombreuses institutions européennes et foisonne aussi d'événements culturels. Accessible en 30min en TGV.
- [Gand & Bruges](#) : deux villes flamandes emblématiques de la région, elles sont très facilement accessibles depuis Lille en bus ou en train, et peuvent être visitées à l'occasion d'un week-end.

1.2.7. Santé à Lille et l'université

1.1.2.9.1 Numéros d'urgence :

- Numéro d'urgence européen : 112
- SAMU (urgence médicale) : 15
- Pompier : 18
- Police : 17

1.1.2.9.2 Trouver un médecin ou un spécialiste :

- [Doctolib](#) est un site où vous pouvez prendre rendez-vous avec tous types de médecins. Appliquez des critères et choisissez des médecins qui parlent votre langue !

- [SOS Médecins](#): association de médecins qui donnent des consultations sans rendez-vous.
- ~~En cas d'urgence, vous pouvez vous rendre au **CHU de Lille, 2 avenue Oscar Lambret** (métro ligne 1 : CHU Centre Oscar Lambret ou CHU-Eurasanté).~~
- ~~Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer, appelez le 36 24, pour qu'un médecin se déplace chez vous. Ce service est valable 7j/7 et 24h/24.~~

1.1.2.9.3 Pharmacies de garde (ouverte de nuit) :

- **Lille** : Grande Pharmacie des Halles, 99 Rue Solférino, 59800 Lille, 03 20 54 02 74 (ouverte 24/24, 7j/7).

1.1.2.9.4 À l'Université de Lille :

- [Centres de santé des étudiants \(SUMPPS\)](#): présents sur tous les campus, ces centres offrent gratuitement un soutien médico-psycho-social aux étudiants qui en ont besoin. Joignable par téléphone au numéro unique 03 62 26 93 00
- [Bureau d'aide psychologique universitaire](#) : 03 20 54 85 26
- **Assistants sociaux de l'Université** : contacts par campus sur la page de [Bourses, aides financières et matérielles de l'Université](#).
- **Assistants sociaux du CROUS** : rendez-vous sur la [page Contact social et accompagnement du CROUS](#).

1.1.2.9.5 Handicap :

L'Université de Lille accompagne les étudiants en situation de handicap. Sur chaque campus, retrouvez votre interlocuteur du [Bureau de la Vie Étudiante Handicap \(BVEH\)](#) qui saura vous conseiller et vous accompagner au plus près de vos besoins.

Des aménagements d'études et/ou d'examens, ainsi que des aides humaines et/ou techniques peuvent être mises en place pour vous aider dans la réussite de vos études.

Retrouvez toutes les informations sur votre ENT : <https://intranet.univ-lille.fr/etu/scolarite/etudes-et-handicap/>

Contact : vie-etudiante.direction@univ-lille.fr

1.1.2.9.6 Aide psychologique :

BAPU

Les BAPU (Bureaux d'aide psychologique universitaire) sont des centres de consultation ouverts à tous les étudiants qui souhaitent une aide psychologique.

Pour se rendre au BAPU de Lille : 153 bd de la Liberté 59000 Lille / Tél : 03 20 54 85 26 / bapulille@gmail.com

Santé Psy Étudiant

Le dispositif « Santé Psy Étudiant » permet à tous les étudiants qui le souhaitent d'accéder jusqu'à 8 consultations gratuites auprès d'un psychologue, sans avance de frais.

Retrouvez toutes les informations sur le [flyer de Campus France](#).

Nightline Lille

En cas de détresse psychologique, n'hésitez pas à contacter ce service d'écoute pour étudiants. Leurs lignes sont ouvertes tous les jours de 21h à 2h30 du matin : 03 74 21 11 11

1.2.8. Jobs étudiants

Où trouver un job étudiant ?

- [Plateforme Lilagora](#) : le réseau professionnel de l'Université
- [Site Jobaviz du CROUS](#) propose des annonces de jobs étudiants compatibles avec vos études.
- [1jeune1solution](#) dispose d'une catégorie dédiée aux jobs étudiants
- [Linkedin](#)
- [Indeed](#)

Les étudiants étrangers peuvent travailler à côté de leurs études jusqu'à 964 heures par an maximum. Toutes les informations en fonction de votre situation sur le site [service-public.fr](#).

1.2.9. Aides alimentaires et à l'installation

1.1.2.9.7 Épiceries sociales et solidaires :

Elles vendent des produits alimentaires et d'hygiène 80% moins cher que dans le commerce. Des ateliers et des rencontres y sont organisés régulièrement. Vous trouverez :

- [La Campusserie](#) à Pont de Bois, dans le hall de la bibliothèque universitaire.
- [EPISCEA](#) sur le campus Santé (métro CHU-Eurasanté, bâtiment formation continue).
- Pour les plus démunis, [Les Banques alimentaires](#) et [Les restaurants du cœur](#) effectuent des distributions de nourriture.

L'accès aux épiceries solidaires et aux distributions se fait sous condition de ressources (retrouvez plus d'informations sur l'[Intranet](#)).

1.1.2.9.8 Dispositif P.A.N.I.E.R.S :

L'Université de Lille, en partenariat avec Bio en Hauts-de-France, le réseau des AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), met à disposition des paniers de fruits et légumes en circuits courts, locaux, bios ou raisonnés, à tarif réduit (sous condition de ressources). Pour bénéficier du dispositif, deux possibilités :

- L'étudiant en situation de précarité et/ou boursier.ère peut adresser sa demande directement par mail à aidesalimentaires@univ-lille.fr
- L'étudiant peut se voir proposer le dispositif par les assistantes sociales du Crous et de l'ULille, par un service de l'ULille (DD&RS, DVE, etc.) ou par une association étudiante (La Campusserie, Episcéa, Les Pieds sur Terre)

La situation de l'étudiant ensuite sera ensuite étudiée afin de déterminer si il peut avoir accès au dispositif. Le prix des paniers va de 2 à 4€, selon la taille du panier.

Pour les étudiants du secteur Lille-Villeneuve d'Ascq, les points de retrait se situent sur les campus :

- La Campusserie, campus Pont de Bois à Villeneuve d'Ascq
- Episcéa, campus Pharmacie à Lille Sud
- Campus Droit à Lille Moulins
- Campus Médecine à Lille Sud

Pour les étudiants du secteur Roubaix/Tourcoing : les retraits se font directement dans le local de El'Cagette à Roubaix (15 rue de la Providence à Roubaix).

Si votre demande pour accéder au dispositif est rejetée, mais que vous souhaitez favoriser une consommation en circuit court, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de nos fournisseurs, [Les Jardins De Cocagne](#) et [El'Cagette](#), pour connaître leurs tarifs et les points de retrait destinés au grand public.

1.1.2.9.9 Prêt d'ordinateurs :

L'Université de Lille met des ordinateurs à disposition de certains étudiants, ces prêts sont gratuits mais soumis à conditions. Toutes les informations sont disponibles [ici](#).

1.1.2.9.10 Associations étudiantes :

[Beaucoup d'associations étudiantes](#) sont présentes sur tous les campus et sont actives dans de nombreux domaines : sport, culture, solidarité, citoyenneté, etc. Les associations [LISA](#), [Erasmus Place](#) et [ESN](#) sont spécialisées dans l'accueil des étudiants internationaux, n'hésitez pas à les rejoindre et à participer à leurs nombreuses activités !

1.1.2.9.11 Pour meubler son appartement :

Consultez la page Facebook de la [Ressourcerie](#) de la Maison Internationale, la page Facebook [Lille à Récup](#), les sites [Campus Market](#), [les Emmaüs](#), [Brad'Way](#).

1.2.10. En cas de difficulté

Pour toutes difficultés, vous pouvez contacter la Maison Internationale (Bâtiment A4, Campus Cité Scientifique, Metro 4 Cantons) à cette adresse : maison-internationale@univ-lille.fr

- **Vous rencontrez des difficultés financières graves?** Consultez le site [étudiant.gouv](#). Vous pouvez aussi vous informer sur les aides d'urgence au 0806 000 278, numéro national d'appel d'urgence pour les étudiants, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h.
- **Associations d'aide aux étudiants sur les campus de l'Université :** pour lutter contre la précarité des étudiants et favoriser leur bien-être, les épiceries sociales et solidaires mettent à disposition des bénéficiaires des produits alimentaires, des produits d'hygiène et d'entretien à des prix environ 80 % moins chers que leur prix d'origine. Il existe deux épiceries sociales et solidaires à l'Université de Lille. Retrouvez toutes les informations dans la partie "Conseils, astuces et bons plans" et sur le [site de l'Université](#).
- **Demande d'aide d'urgence auprès du CROUS :** contactez le service social du [Crous de Lille](#). Prenez directement rendez-vous avec l'assistant·e de service social de votre Crous via le module dédié sur [etudiant.gouv.fr](#) (Module « Prendre RDV avec le Crous »).
- **Demande d'aide d'urgence auprès de l'Université de Lille :** il existe différents dispositifs d'aides financières dont les **Aides Spécifiques Annuelles et Ponctuelles (ASAP)** et le **Fonds de Solidarité et de Développement et Initiatives étudiantes (FSDIE)** qui sont gérés par les assistants de service social de l'Université et la Vie étudiante. Plus d'informations sur la [page dédiée](#).
- **Vous souhaitez bénéficier de conseils d'ordre juridique :** contactez [La Clinique Juridique](#). Ces étudiants en droit vous apporteront une aide gratuite.
- **Pour toute autre demande d'aide :**
 1. Vous pouvez solliciter la [Maison de la Médiation](#).
 2. Rendez-vous sur la plateforme [etudiant.gouv.fr](#) pour gérer vos demandes classiques et contacter votre Crous via l'[Assistance](#).

3. Rendez-vous sur le site gouv.fr et ses réseaux sociaux, notamment [Facebook](#) et [Twitter](#), sur lesquels on vous répond du lundi au vendredi en message privé.

1.2.11. Renouveler mon titre de séjour

La demande de renouvellement se fait **2 à 4** mois avant l'expiration du visa.

Elle se fait sur la plateforme [ANEF](#).

1. Dès validation de votre demande de titre de séjour en ligne, téléchargez une attestation de dépôt sur votre espace ANEF. Ce document vous indique uniquement (et n'a pas d'autre valeur), que la Préfecture examinera votre dossier dans délai d'environ 2 à 3 mois à partir de la date du dépôt. Si les documents joints à votre dossier ne sont pas suffisants ou non recevables, la Préfecture vous contactera directement via votre espace personnel et/ou par mail. **ATTENTION:** Vous disposez d'un délai de **30 jours** pour actualiser votre dossier, à défaut votre demande sera clôturée et une nouvelle demande devra être saisie.
2. Lorsque le délai d'instruction de la demande risque de dépasser la date d'expiration du titre de séjour en cours, les services éditent une **attestation de prolongation d'instruction** qui permet - joint au titre précédent même expiré - de maintenir les droits ouverts. La possibilité de travailler peut se poursuivre pendant la durée de cette attestation. Cette attestation de prolongation permet de voyager. Ces mentions figurent explicitement sur le document.
3. Si votre demande est acceptée alors **une attestation de décision favorable** vous sera transmise depuis votre espace personnel ANEF. Celle-ci accorde le travail à titre accessoire et permet de franchir les frontières (l'attestation doit toujours être accompagnée du titre précédemment détenu).

Si vous avez des questions ou besoin d'un accompagnement, la Maison Internationale de l'Université de Lille peut vous aider !

Adresse mail pour les titres de séjour : titredesejour@univ-lille.fr / maison-internationale@univ-lille.fr

Plus d'informations sur le site de la Maison Internationale : <https://international.univ-lille.fr/maison-internationale/demarches-et-infos-pratiques/formalites-dentree-et-de-sejour/>

Une **salle informatique est à votre disposition** au sein de la Maison Internationale (**Métro 4 Cantons**, Bâtiment **A4**), toute l'équipe vous accueille et vous accompagne dans vos démarches administratives, n'hésitez pas !

2 Entrant / en programme d'échange

2.1. Je préparer mon échange à Lille

2.1.1. Je fais ma demande de visa et de titre de séjour

Afin que votre séjour chez nous se passe dans les meilleures conditions, l'Université de Lille met à votre disposition une plateforme, [Welcome E-desk](#). Cette plateforme pourra vous guider pas à pas dans vos démarches administratives (demande de visa, assurance maladie, etc.) avant votre arrivée en France mais également une fois sur place. Rendez-vous sur le [Welcome E-desk](#) !

2.1.1.1 Demande de VISA

Suivant votre pays d'origine et de départ, les conditions d'entrée ne sont pas les mêmes. C'est pourquoi nous vous invitons à utiliser [l'assistant visa](#) sur le site du gouvernement français pour connaître la procédure à suivre.

Pour rappel, **les citoyens d'un pays membre de l'Union Européenne** peuvent venir et circuler librement en France sans visa ni titre de séjour. Votre passeport ou carte nationale d'identité suffisent.

Dans le cas où vous devez faire une demande de visa, vous trouverez la procédure de demande détaillée sur le site de [FranceVisas](#) mais voici une version résumée :

Etape 1 : Compléter votre demande de visa en ligne en suivant ce [lien](#).

Voici une vidéo explicative : https://www.youtube.com/watch?v=0O_qEafnVII

A la fin de votre saisie, imprimer et signer le formulaire CERFA et le récépissé de saisie.

Une liste des justificatifs à fournir vous sera communiquée.

Etape 2 : Prendre rendez-vous au centre de visa

Vous retrouverez toutes les informations sur la prise et les délais de rendez-vous en fonction de votre pays sur le site de [FranceVisas](#). Soyez attentif aux délais pour obtenir un rendez-vous pour obtenir votre visa (entre 3 mois et 15 jours avant votre départ pour un visa de long séjour, et 6 mois pour un visa de court séjour Schengen)

Etape 3 : **Présenter vous au rendez-vous avec** votre dossier complet comprenant la liste des documents ainsi que le formulaire CERFA et le récépissé

Etape 4 : Suivez votre demande [en ligne](#) et récupérez votre passeport dans le centre où vous avez effectué votre rendez-vous.

Important : **Une fois arrivée en France, n'oubliez pas de valider votre visa.** Vous avez 3 mois après votre arrivée sur le sol français pour effectuer la validation de visa. Cette validation se fait en ligne sur la plateforme de l'[ANEF](#).

Adresse mail pour les titres de séjour : titredesejour@univ-lille.fr / maison-internationale@univ-lille.fr

Plus d'informations sur le site de la [Maison Internationale](#).

2.1.2. Je cherche un logement

N'attendez pas d'être en France pour chercher un logement. Vous trouverez des informations et des conseils pour vous aider sur les sites [Campus France](#) et [étudiant.gouv](#).

Consultez notre [guide du logement](#) qui réunit toutes les infos nécessaires à votre recherche.

2.1.1.1.2 Nos solutions logement :

2.1.1.1.3 Le CROUS :

Propose des chambres universitaires et des studios proches des campus et à faible prix. La demande de logement se fait sur ce [site](#). Les étudiants internationaux doivent attendre la phase complémentaire (en juillet) pour pouvoir faire leur démarche.

Attention : les chances d'être acceptés restent **très limitées**, il est conseillé de prévoir une autre solution au cas où.

Contact : service.international@crous-lille.fr

2.1.1.1.4 LiveinFrance :

Plateforme gratuite pour tous nos étudiants, l'équipe vous aidera dans toutes vos démarches administratives avant et après votre arrivée à Lille (assurances, banques, téléphone, etc). Une vaste offre de logement sans garant est disponible sur la plateforme. Créer-vous un compte pour découvrir tous leurs services !

2.1.1.1.5 Studapart :

C'est la plateforme logement de l'Université. Elle vous recense une multitude d'offres de logement et une équipe multilingue qui propose un accompagnement personnalisé.

Pour vous connecter, utiliser l'option « S'inscrire avec l'Intranet » et renseigner vos identifiants de l'ENT ou utiliser votre adresse email personnelle et le code « HOUSINGULILLE ». Veillez à bien être sur la plateforme dédiée à ULille en vérifiant l'URL : housing.univ-lille.fr

2.1.1.1.6 Erasmus Play :

L'Université de Lille collabore avec la plateforme de logement Erasmus Play pour faciliter la recherche de logements pour ses étudiants internationaux arrivant à Lille. L'objectif est de vous guider dans votre nouvelle ville afin de trouver le logement qui répond le mieux à vos besoins.

En tant qu'étudiant de l'Université de Lille, vous pourrez [bénéficier d'une aide](#) pour vous aider personnellement à trouver votre nouveau chez vous.

2.1.1.1.7 Autres solutions de logement :

Il existe des dizaines de résidences universitaires privées :

- **dans la région Lilloise:** [Nexity](#), [Estudines](#), [les Belles Années](#), [Fac-Habitat](#), [Nemea Résidence](#)

D'autres sites internet mettent en ligne des annonces locatives :

[le Bon Coin](#), [Paru Vendu](#), [Particulier à Particulier](#), [HousingAnywhere](#), [Bien Ici](#), [Colocatère](#), [La Carte des Colocs](#),

Attention aux offres trop alléchantes, de nombreux propriétaires peu scrupuleux sévissent sur internet ! [Apprenez à repérer une fausse annonce](#). **Ne versez pas d'argent avant d'avoir visité l'appartement** (sauf pour les résidences CROUS qui fonctionnent différemment).

2.1.1.1.8 Besoin d'un logement temporaire ? :

Vous pouvez visiter les sites de [Airbnb](#) et [Booking](#). Il y a également 2 auberges de jeunesse à Lille : le [The People](#), [JOST Lille](#) et le [Stéphane Hessel Hostel](#).

2.1.1.1.9 Garant :

La majorité des propriétaires et résidences vous demanderont un garant pour votre location. Si vous n'avez pas de garant physique, des services gratuits comme [Visale](#) ou payant comme [Garantme](#) et [Cautioneo](#) peuvent se porter garant pour vous. [Studapart](#) offre également un service de garantie pour les logements référencés sur sa plateforme.

Pour tout type de logement, on vous demandera à l'arrivée de payer le premier loyer et la caution (souvent équivalente à 1 mois de loyer), prévoyez donc votre budget en conséquence.

Soyez vigilant lors de l'état des lieux d'arrivée dans le logement, n'hésitez pas à signaler et à prendre des photos si vous remarquez des imperfections.

2.1.1.1.10 Assurance logement et responsabilité civile :

L'assurance logement est **obligatoire pour tous**. Nous vous conseillons fortement de souscrire à une assurance comprenant la **responsabilité civile** et la **garantie contre le vol**. De nombreuses structures proposent ce service : [ADH](#), [Studyassur](#), [SMENO](#), [LMDE](#), [Heyme](#), etc. Tarifs ≈ 50€/an. Comparez les offres et renseignez-vous auprès de votre [banque](#) (offres préférentielles).

2.1.1.1.11 Électricité :

Les charges inclusent dans votre loyer varient en fonction du logement. Certains nécessiteront donc la signature d'un contrat d'électricité. Les principaux fournisseurs sont : [EDF](#), [Engie](#), [TotalEnergies](#), etc.

2.1.1.1.12 Aide au logement :

Une fois que vous avez trouvé un logement et que vous êtes en France, vous pouvez recevoir une aide de l'Etat pour le paiement de votre loyer (APL) ; pour cela faites une simulation sur le [site de la CAF](#). Vous pouvez aussi être accompagné dans la constitution de votre dossier sur [LivinFrance](#).

2.1.3. Vivre à Lille

2.1.1.1.13 Coût de la vie à Lille :

- **Logement** : chambre au CROUS : 200-400€. Studio à Lille 20m² : 550€ et +. Assurance habitation : 50€/an.
- **Alimentation** : repas au restaurant universitaire : 3,30€. Plat du jour dans une brasserie : 15€, 1 bière dans un bar (50 cl) 5-6€. Panier type pour 1 semaine: entre 40 et 70€ (comprend 1 repas quotidien au RU).
- **Transport** : 1 voyage bus/métro : 1,80€, abonnement 4-25 ans Ilevia 27€/mois, abonnement tout public Ilevia 63€/mois (réductions possibles si vous êtes bénéficiaire de la CAF)
- **Abonnements** : internet 25€/mois, mobile 10€/mois et +, électricité : 70€/mois.
- **Loisirs** : 1 place de cinéma tarif étudiant : 8,20€ ; entrée Palais des Beaux-Arts 7€ et gratuit 1er dimanche du mois.

Budget prévisionnel moyen pour un mois (Logement + Alimentation + Transport + Abonnement) : entre 1000 et 1200€ suivant votre logement et mode de vie.

2.1.1.1.14 Météo à Lille :

- **Été:** juin-septembre, généralement peu pluvieux, 20-26°
- **Automne:** septembre-décembre, pluvieux 10-20°
- **Hiver:** décembre-mars, pluvieux et froid, 0-10°
- **Printemps:** mars-juin, retour du soleil mais temps changeant, 10°-20°

2.1.1.1.15 Grands événements annuels à Lille :

- **Septembre :** [Braderie de Lille](#) (1er week-end septembre) : plus grand marché aux puces d'Europe ; Journées du patrimoine : visites gratuites de lieux culturels
- **Octobre :** la Nuit des étudiants du Monde, Fête de la Science, [Name Festival](#) : festival de musique électro
- **Novembre :** [Festival des Solidarités](#), [International Student Week](#) : semaine dédiée aux étudiants internationaux
- **Décembre :** Marché de Noël de Lille
- **Février :** [Art Up](#) foire d'art contemporain, Carnaval de Dunkerque
- **Mars :** [Series Mania](#), festival gratuit de séries ; [Festival du Cinéma Européen](#)
- **Avril :** [les Journées Arts et Culture dans l'Enseignement Supérieur](#) ; [Vidéo Mapping Festival](#)
- **Mai :** [Festival international de la soupe](#) (1er mai) ; Nuit Européenne des musées (16 mai)
- **Juin :** Fête de la Musique ; [Latitudes Contemporaines](#) : festival de danse
- **Août :** Festival des [Nuits Secrètes](#), à Aulnoye-Aymeries.

Consultez la [fiche complète de Lille de Campus France ici](#).

2.1.4. Transport à Lille

2.1.1.1.16 Se rendre à Lille :

Lille est très bien connecté au reste de la France et de l'Europe. Vous pouvez atterrir à Paris ou à Bruxelles et facilement rejoindre Lille par le train.

Découvrez toutes les possibilités pour rejoindre Lille à [cette adresse](#).

2.1.1.1.17 Transport en commun :

Ilévia est le réseau de transport en commun de la métropole de Lille. Métro, tram, bus et vélo permettent de vous rendre à votre destination facilement. Planifier vos itinéraires et renseigner vous sur la tarification et les abonnements sur le site [Ilévia](#).

2.1.5. Démarches à mon arrivée (Banque, Téléphonie, ...)

2.1.1.1.18 Internet et téléphone :

[Sosh](#), [Free](#), [B&You](#) et [Red by SFR](#) proposent des forfaits sans engagement à prix compétitif.

2.1.1.1.19 Banque :

Il existe de nombreuses banques qui ont des guichets à Lille : [La Banque Postale](#), [Caisse d'Épargne](#), [BNP](#), etc.

Il existe aussi les banques en ligne qui ont souvent des procédures simplifiées et sont moins cher : [N26](#), [Boursorama](#), [Revolu](#), [Fortuneo](#), [Wise](#).

2.1.1.1.20 Ouverture d'un compte bancaire

De nombreuses banques proposent des offres préférentielles pour les moins de 25 ans. Comparez les services et les tarifs proposés et vérifiez qu'il est possible de fermer votre compte après votre départ pour être sûr de recevoir vos derniers remboursements (caution, APL, etc).

Pièces justificatives à prévoir :

- Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport)
- Justificatif de domicile en France (attestation de logement)
- Justificatif de ressources (attestation de bourse)
- Carte d'étudiant ou certificat de scolarité

Vous pouvez vous inscrire sur **la plateforme en ligne de notre partenaire [Livin France](#)**. Après inscription, cette plateforme unique vous permettra de suivre et de gérer tous les comptes nécessaires à la vie courante en France.

Consultez le [tuto Campus France](#) sur l'ouverture d'un compte bancaire en France !

2.1.6. Ma santé en France

2.1.1.1.21 Inscription à la Sécurité Sociale

C'est gratuit et obligatoire. La sécurité sociale permet de bénéficier du remboursement d'une partie de vos dépenses de santé.

Pour les échanges d'un semestre, cette démarche ne vaut pas le coût dû au délai de traitement assez long. Nous vous recommandons de souscrire une assurance santé international qui couvre tout votre séjour.

L'affiliation à la sécurité sociale se fait sur le site etudiant-etranger.ameli

Pour plus d'informations, visitez le site etudiant.gouv.fr et consultez la [page du site Ameli](#) pour découvrir la procédure.

Attention : il est fortement conseillé de souscrire à une assurance santé privée de votre pays d'origine qui couvre votre voyage et vos premiers mois en France afin d'être couvert pendant cette période. L'inscription peut prendre plusieurs semaines. Il est important que vous soyez couvert pendant cette période.

Pour les ressortissants d'un pays membre de l'Union Européenne, la zone économique européenne ou de la Suisse, vous pouvez demander la carte européenne d'assurance maladie auprès de la sécurité sociale de votre pays. Celle-ci vous couvrira pendant votre séjour. Pas besoin de s'inscrire en France.

2.1.1.1.22 Mutuelles :

Si vous restez une année et que vous êtes inscrit à l'[Assurance Maladie](#), contractez une mutuelle complémentaire qui vous permettra d'être mieux remboursé en cas de frais de santé. Il existe de nombreuses mutuelle étudiante, notamment la [SMENO](#), [HEYME](#) et la [LMDE](#).

2.1.7. Mon inscription administrative à l'Université de Lille

2.1.1.1.23 Étape 1 : Régler la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC)

La CVEC favorise la vie étudiante, elle est **obligatoire et un justificatif vous sera demander lors de votre inscription à l'université**. Le paiement (103€) peut se faire en ligne par carte bancaire, ou en espèces dans un point de vente Nirio (FDJ).

Les étudiants en échanges ne sont pas concernés par la CVEC. En revanche les étudiants en double-diplôme doivent payer cette contribution.

2.1.1.1.24 Étape 2 : Inscription à l'Université de Lille

Suivez la procédure transmise par votre faculté d'accueil et remplissez le formulaire de candidature avant la date limite. Votre service relations internationales vous remettra votre carte étudiant à votre arrivée. Pour toute question, merci de contacter votre composante.

2.1.1.1.25 Étape 3 : Activation de l'Environnement Numérique de Travail (ENT)

Lorsque vous serez inscrit, vous recevrez un mail pour activer votre ENT (Environnement Numérique de Travail). Celui-ci vous donne accès à de nombreux d'applications et informations. Vous pouvez y activer votre compte IZLY pour le paiement au restaurant universitaire.

2.1.8. Check-list avant mon départ

Check-list avant départ :

- J'ai un passeport (étudiants non-européens) ou une carte d'identité (étudiants européens) valable pour toute la durée de mon séjour
- J'ai fait ma demande de visa auprès de l'ambassade
- J'ai un contrat d'assurance maladie qui me couvre pendant 3 mois minimum.
- J'ai fait un budget prévisionnel de mes dépenses
- J'ai vérifié que mon téléphone portable fonctionne en France
- J'ai vérifié que ma carte bancaire fonctionne en France et j'ai prévenu ma banque
- Je me suis renseigné sur les possibilités de logement (voir rubrique « Logement »)

Documents à avoir sur soi :

- Passeport en cours de validité.
- Acte de naissance avec filiation traduit en français.
- Vos diplômes et relevés de notes obtenues dans le pays d'origine.
- Pour les ressortissants européens : carte européenne d'assurance maladie
- Carnet de santé et/ou suivi de vaccins en français (selon le pays d'origine).
- Pour les étudiants algériens arrivant pour la première fois en France : le bordereau de retrait de devises, nominatif et établi à hauteur de 6150 € minimum.

(Faites une copie de chaque document et créez un espace de stockage en ligne afin de toujours les garder à disposition)

2.1.9. Contact

Pour toutes questions ou renseignements, l'équipe de la Maison Internationale est là pour vous répondre : maison-internationale@univ-lille.fr.

2.2. Pendant mon échange à Lille

2.2.1. Ma mobilité étape par étape

2.1.1.1.26 Visa D (long séjour valant titre de séjour VLS-TS) :

Pour les étudiants Hors-Europe : dans les 3 mois suivant votre arrivée en France, faites valider votre Visa sur la plateforme de l'[ANEF](#).

Pour toute question liée au titre de séjour, un seul lieu : la [Maison Internationale](#), métro 4 Cantons, bâtiment A4. Ouverte du lundi au vendredi, 9h-12h et 13h-16h. Contact : titredesejour@univ-lille.fr

2.1.1.1.27 Certificat d'arrivée :

Faites-le signer auprès du [service relations internationales de votre composante](#) et renvoyez-le à votre université d'origine.

2.1.1.1.28 Inscriptions pédagogiques :

C'est la procédure à suivre pour vous inscrire aux examens. Plus d'informations vous parviendra sur votre email institutionnel. Vous pouvez également vous rapprocher du secrétariat pédagogique de votre faculté en cas de difficulté.

2.1.1.1.29 Learning agreement :

Si vous devez modifier vos cours :

- Pour les étudiants Erasmus +, pensez à remplir la partie « During the mobility » de votre Learning Agreement avec les nouveaux cours sélectionnés.
- Pour les autres programmes, il faudra refaire un nouveau Learning Agreement précisant les cours définitifs.

Faites ensuite signer ce document par votre coordinateur à Lille et celui de votre université d'origine.

2.1.1.1.30 Cours de F.L.E (Français Langue Étrangère) :

Le calendrier des cours ainsi que les dates des tests obligatoires vous seront envoyés avant la rentrée. Deux sessions sont organisées :

- Une session intensive (20H), qui se déroule avant le début des cours.
- Une session extensive (24H), pour laquelle vous pouvez obtenir des crédits ECTS. Les cours se déroulent tout au long du semestre.

Retrouvez plus d'informations sur la [page dédiée](#).

2.1.1.1.31 ECTS et système de notation en France :

- Le système d'ECTS (European Credit Transfer System) est utilisé dans tous les pays de l'Union Européenne. Suivant ce système, chaque cours validé vaut un nombre de crédits ECTS (variable selon les cours). Pour valider un semestre, il faut obtenir 30 ECTS.
- Les notes aux examens sont en général données sur 20. Une note de 10/20 correspond donc à la moyenne, entre 12 et 14 à la mention « Assez bien », entre 14 et 16 à la mention « Bien » et à partir de 16 à la mention « Très bien ».

2.2.2. Les services de l'université

2.1.1.1.32 Maison Internationale :

La Maison Internationale est l'unique guichet d'accueil pour les étudiants internationaux à l'Université de Lille. Elle vous accueille et vous guide avant même votre arrivée en France, mais aussi tout au long de vos études, autant sur le plan administratif (aide dans les démarches, accompagnement personnalisé) que sur le plan social (découvertes culturelles, activités conviviales).

Retrouvez toutes les informations pour vous aider dans vos démarches et les événements qu'ils organisent directement sur [la page dédiée](#).

2.1.1.1.33 Bibliothèques Universitaires :

Des BU sont présentes sur tous les campus. Vous pouvez consulter leur emplacement et leurs horaires d'ouverture sur la page [BU et Learning Center](#). Les bibliothèques offrent de nombreux services qui vous seront très utiles durant vos études. Pour plus de détails sur ces différents services, n'hésitez pas à visiter la [page dédiée sur l'Intranet](#).

2.1.1.1.34 Restaurants Universitaires :

Les R.U et cafétérias sont disséminés sur tous les campus. Selon le service proposé vous pouvez manger sur place ou prendre un menu à emporter. Pour plus de détails, n'hésitez pas à visiter la page [Restauration du CROUS](#). Vous pourrez y trouver le R.U le plus proche !

2.1.1.1.35 Centres de Ressources en Langues (C.R.L) :

Rendez-vous dans les [Centres de Ressources en langues \(C.R.L\)](#) si vous avez besoin de soutien dans l'apprentissage des langues.

2.1.1.1.36 Bureaux de la Vie étudiante et du Handicap (B.V.E.H) :

[Les Bureaux vie étudiante et handicap \(BVEH\)](#) accueillent et accompagnent les étudiant·e·s ayant besoin d'un aménagement des études et/ou des examens en raison d'une situation de handicap ou d'un trouble de santé invalidant de longue durée.

2.1.1.1.37 Direction Stages et emplois

Rendez-vous aux [relais Stages et emplois](#) si vous avez besoin d'aide dans vos recherches.

N'hésitez pas à consulter leur [page sur l'Intranet](#) pour découvrir leurs conseils et ateliers et suivre leur [page LinkedIn](#) pour suivre leur actualité.

2.1.1.1.38 Culture :

La Direction Culture de l'Université propose à chaque rentrée un riche éventail d'évènements disséminés sur tous les campus et tout au long de l'année (expositions, cinéma, concerts, représentations, etc.). Pour consulter le programme, rendez-vous sur le site de la [Direction Culture](#).

2.1.1.1.39 Sport :

L'Université de Lille dispose de nombreuses installations sportives et propose des cours très variés sur tous les campus. Consultez l'offre sur le [site du SUAPS](#).

2.2.3. Le WIFI à ULille

Pour activer le Wi-Fi sur vos appareils, vous devez dans un premier temps avoir activé votre ENT car vos identifiants vous seront demandés. Pour vous connecter au Wi-Fi, vous devez choisir le réseau « **eduroam** » et vous authentifier avec vos identifiants ENT.

2.1.1.1.40 Pour une aide lors de la première connexion :

Retrouvez toutes les informations dans [ce tutoriel](#).

2.2.4. Mon ENT ULille

2.1.1.1.41 ENT (Environnement Numérique de Travail) :

Cet espace vous donne accès à de nombreuses ressources pédagogiques et pratiques. Retrouvez le détail des applications ci-dessous. Pour vous connecter, rendez-vous sur le [site de l'Université, rubrique ENT](#).

2.1.1.1.42 Webmail :

Votre boîte mail étudiante, tous les mails importants sont envoyés à cette adresse.

2.1.1.1.43 Moodle :

Permet à vos professeurs de mettre des documents de cours à votre disposition. Vous y trouverez des informations transmises par vos secrétariats respectifs (absences de professeur). *Une inscription est nécessaire lors de votre première utilisation.*

2.1.1.1.44 Lillocat :

Catalogue en ligne des bibliothèques de l'Université de Lille qui vous permet de chercher un ouvrage dans le catalogue des bibliothèques et [ressources en ligne](#) mis à disposition par l'université. Vous pouvez localiser l'ouvrage de votre choix, le réserver puis gérer vos prêts. *Une inscription est nécessaire lors de votre première utilisation.*

2.1.1.1.45 Affluences

Permet de réserver une salle de travail en groupe dans votre bibliothèque universitaire.

2.1.1.1.46 Imprimer un document :

Permet de retrouver les documents que vous avez imprimés dans les bibliothèques universitaires et de consulter votre solde, ainsi que les tarifs des impressions. Votre solde Izly peut être utilisé pour payer ces dernières.

2.1.1.1.47 Nextcloud :

Un espace de stockage personnel en ligne, d'une capacité de 50G. Il vous permet de partager des documents avec les personnes de votre choix afin de travailler à distance sur des documents communs.

2.1.1.1.48 Izly :

Facilite vos paiements de repas CROUS. Pour activer votre compte *Izly* : *connectez-vous à votre ENT -> cliquez sur votre nom en haut à droite -> mon identité numérique -> paramétrage -> autorisez Izly*. Vous recevrez un mail d'activation sous une semaine. Une fois votre compte activé, vous pourrez y charger de l'argent et payer avec votre carte étudiant auprès de tous les points de restauration CROUS.

2.1.1.1.49 Lilagora :

Réseau des anciens étudiants de l'université, contient également des offres de jobs étudiants ainsi que des offres de stages. Pour activer votre compte *Lilagora* : *connectez-vous à votre ENT -> cliquez sur votre nom en haut à droite -> mon identité numérique -> paramétrage -> autorisez Lilagora*.

2.1.1.1.50 Mon dossier / Mes notes :

Permet de consulter les notes obtenues aux examens et de télécharger vos certificats de scolarité.

2.1.1.1.51 Ma pratique sportive :

Permet de vous inscrire au cours de sport et de consulter le planning et le lieu de pratique.

2.1.1.1.52 CALAO, Autoformation en langues :

Le Centre de Ressources en Langues met à votre disposition des cours de langue en ligne, pour tous les niveaux et dans de nombreuses langues.

2.1.1.1.53 M'inscrire au CLES :

Permet de passer des certifications en langues (type TOEFL) gratuitement.

2.1.1.1.54 Tutos :

Retrouvez des tutos sur l'utilisation de vos services numériques sur notre [page dédiée](#).

2.2.5. Ma carte étudiante

Emmenez votre carte étudiant partout avec vous ! Elle vous permettra de

- Vous identifiez,
- D'emprunter des livres à la bibliothèque universitaire,
- De comptabiliser vos heures de sport,
- D'accéder à des salles de travail
- De payer vos repas aux restaurants universitaires et cafétéria du CROUS (n'oubliez pas de vous créer un compte Izly).

Votre carte vous donne également droit à de nombreuses réductions partout en France (cinéma, musées, etc.) !

Pour payer vos repas encore plus facilement, n'oubliez pas de vous créer un compte Izly. Pour cela, rendez-vous dans vos applications ENT !

En cas de perte, rendez-vous sur la [boîte à outils](#), cliquez sur "Rééditer sa carte multiservice (CMS)" et contactez votre [relais scolarité](#).

2.2.6. Je cherche un parrain

Vous avez besoin de quelqu'un pour vous aider lors de votre séjour à l'Université de Lille ? Rendez-vous sur le [Buddy System de l'Université de Lille via l'application ULillExplore](#) et trouvez votre Lilord, l'étudiant parrain qui vous accompagnera.

Cette application est aussi disponible sur le [Google Play Store](#) et l'[App Store](#).

2.2.7. Bons plans et astuces

2.1.1.1.55 [Épiceries sociales et solidaires](#) :

Elles vendent des produits alimentaires et d'hygiène 80% moins cher que dans le commerce. Des ateliers et des rencontres y sont organisés régulièrement. Vous trouverez :

- [La Campusserie](#) à Pont de Bois, dans le hall de la bibliothèque universitaire.
- [EPISCEA](#) sur le campus Santé (métro CHU-Eurasanté, bâtiment formation continue).
- Pour les plus démunis, [Les Banques alimentaires](#) et [Les restaurants du cœur](#) effectuent des distributions de nourriture.

L'accès aux épiceries solidaires et aux distributions se fait sous condition de ressources (retrouvez plus d'informations sur l'[Intranet](#)).

2.1.1.1.56 [Dispositif P.A.N.I.E.R.S](#) :

L'Université de Lille, en partenariat avec Bio en Hauts-de-France, le réseau des AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), met à disposition des paniers de

fruits et légumes en circuits courts, locaux, bios ou raisonnés, à tarif réduit (sous condition de ressources). Pour bénéficier du dispositif, deux possibilités :

- L'étudiant en situation de précarité et/ou boursier.ère peut adresser sa demande directement par mail à aidesalimentaires@univ-lille.fr
- L'étudiant peut se voir proposer le dispositif par les assistantes sociales du Crous et de l'ULille, par un service de l'ULille (DD&RS, DVE, etc.) ou par une association étudiante (La Campusserie, Episcéa, Les Pieds sur Terre)

La situation de l'étudiant ensuite sera ensuite étudiée afin de déterminer si il peut avoir accès au dispositif. Le prix des paniers va de 2 à 4€, selon la taille du panier.

Pour les étudiants du secteur Lille-Villeneuve d'Ascq, les points de retrait se situent sur les campus :

- La Campusserie, campus Pont de Bois à Villeneuve d'Ascq
- Episcéa, campus Pharmacie à Lille Sud
- Campus Droit à Lille Moulins
- Campus Médecine à Lille Sud

Pour les étudiants du secteur Roubaix/Tourcoing : les retraits se font directement dans le local de El'Cagette à Roubaix (15 rue de la Providence à Roubaix).

Si votre demande pour accéder au dispositif est rejetée, mais que vous souhaitez favoriser une consommation en circuit court, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de nos fournisseurs, [Les Jardins De Cocagne](#) et [El'Cagette](#), pour connaître leurs tarifs et les points de retrait destinés au grand public.

2.1.1.1.57 Prêt d'ordinateurs :

L'Université de Lille met des ordinateurs à disposition de certains étudiants, ces prêts sont gratuits mais soumis à conditions. Toutes les informations sont disponibles [ici](#).

2.1.1.1.58 Associations étudiantes :

[Beaucoup d'associations étudiantes](#) sont présentes sur tous les campus et sont actives dans de nombreux domaines : sport, culture, solidarité, citoyenneté, etc. Les associations [LISA](#), [Erasmus Place](#) et [ESN](#) sont spécialisées dans l'accueil des étudiants internationaux, n'hésitez pas à les rejoindre et à participer à leurs nombreuses activités !

2.1.1.1.59 Pour meubler son appartement :

Consultez la page Facebook de la [Ressourcerie](#) de la Maison Internationale, la page Facebook [Lille à Récup](#), les sites [Campus Market](#), [les Emmaüs](#), [Brad'Way](#).

2.2.8. Sortie et culture à Lille

2.1.1.1.60 Culture :

- Le dispositif [Atout culture](#) permet aux étudiant·es de l'université de bénéficier d'avantages pour des événements culturels organisés dans la région : concerts, spectacles, musées, etc.
- Retrouvez les principaux lieux d'exposition et de concerts sur [le site d'Hello Lille](#)
- Concerts gratuits pour les étudiants à [l'Orchestre National de Lille](#)

- Acheter des livres : [recyclivre](#)
- [Carte des musées des Hauts-de-France](#)

2.1.1.1.61 Sortir :

- Le compte Instagram [Lille Addict](#) propose de pleins de bons plans (sorties, événements, restaurants, etc.).
- [LilleLaNuit](#): tous les événements prévus à Lille chaque jour.
- [Le Chti](#): toutes les bonnes adresses de Lille et ses alentours.
- [USE IT](#) et la [Carte Ultime de Lille](#): des cartes faites par des locaux qui connaissent les bons plans.

2.1.1.1.62 A voir à Lille :

- [Le Palais des Beaux-Arts](#) : le plus grand musée d'art et d'antiquités de Lille.
- [Le Vieux-Lille](#) : le quartier historique et commerçant de la ville.
- [Le Parc de la Citadelle](#) : plus grand parc de Lille, c'est un endroit très agréable pour se balader et pour se détendre.
- [Les Halles de Wazemmes](#) : elles abritent de nombreux commerçants. Les mardis, jeudis et dimanches matin. Profitez également du [marché de Wazemmes](#), l'un des plus grand marché de France.
- [La Gare Saint Sauveur](#) : ancienne gare rénovée en centre culturel avec de nombreux concerts et expositions gratuites !
- [Le musée de la Piscine à Roubaix](#) : cette ancienne piscine Art-Déco transformée en musée est un endroit incontournable de la région.
- [Le LAM à Villeneuve d'Ascq](#) : superbe musée d'art moderne et contemporain entouré du parc du Héron où il est très agréable de se promener.
- [Le parc du Héron de Villeneuve d'Ascq](#) : magnifique parc de 110 hectares de verdure comprenant une chaîne de plusieurs lacs.
- [Et encore beaucoup plus...](#)

2.1.1.1.63 A voir dans la région :

- [Le musée du Louvre-Lens](#) : situé à Lens (40min en train de Lille), ce musée antenne du Louvre présente des collections permanentes et temporaires adaptées à tous les publics.
- [Arras](#) : située à 30min en train de Lille, cette ville typique de la région est parfaite pour une escapade d'une journée.
- [Les hortillonnages d'Amiens](#) : jardins flottants et canaux au cœur de la ville, à visiter sur un week-end !
- [La côte d'Opale](#) : accessible en voiture, cette partie du littoral est très appréciée des Nordistes pour un tour à la mer, notamment les caps Gris Nez/Blanc Nez.
- [La Baie de Somme](#) : baie située sur le littoral picard, très connue pour la préservation de sa faune en tant que haut lieu ornithologique.
- [Nausicaa](#) : situé à Boulogne-sur-Mer, il s'agit du plus grand aquarium d'Europe.
- [Bruxelles](#) : capitale de la Belgique, cette ville est le siège de nombreuses institutions européennes et foisonne aussi d'événements culturels. Accessible en 30min en TGV.

- [Gand & Bruges](#) : deux villes flamandes emblématiques de la région, elles sont très facilement accessibles depuis Lille en bus ou en train, et peuvent être visitées à l'occasion d'un week-end.

2.2.9. Santé à Lille et l'université

2.1.1.1.64 Numéros d'urgence :

- Numéro d'urgence européen : 112
- SAMU (urgence médicale) : 15
- Pompier : 18
- Police : 17

2.1.1.1.65 Trouver un médecin ou un spécialiste :

- [Doctolib](#) est un site où vous pouvez prendre rendez-vous avec tous types de médecins. Appliquez des critères et choisissez des médecins qui parlent votre langue !
- [SOS Médecins](#): association de médecins qui donnent des consultations sans rendez-vous.
- ~~En cas d'urgence, vous pouvez vous rendre au **CHU de Lille, 2 avenue Oscar Lambret** (métro ligne 1 : CHU Centre Oscar Lambret ou CHU Eurasanté).~~
- ~~Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer, appelez le 36 24, pour qu'un médecin se déplace chez vous. Ce service est valable 7j/7 et 24h/24.~~

2.1.1.1.66 Pharmacies de garde (ouverte de nuit) :

- **Lille** : Grande Pharmacie des Halles, 99 Rue Solférino, 59800 Lille, 03 20 54 02 74 (ouverte 24/24, 7j/7).

2.1.1.1.67 À l'Université de Lille :

- [Centres de santé des étudiants \(SUMPPS\)](#): présents sur tous les campus, ces centres offrent gratuitement un soutien médico-psycho-social aux étudiants qui en ont besoin. Joignable par téléphone au numéro unique 03 62 26 93 00
- [Bureau d'aide psychologique universitaire](#) : 03 20 54 85 26
- **Assistants sociaux de l'Université** : contacts par campus sur la page de [Bourses, aides financières et matérielles de l'Université](#).
- **Assistants sociaux du CROUS** : rendez-vous sur la [page Contact social et accompagnement du CROUS](#).

2.1.1.1.68 Handicap :

L'Université de Lille accompagne les étudiants en situation de handicap. Sur chaque campus, retrouvez votre interlocuteur du [Bureau de la Vie Étudiante Handicap \(BVEH\)](#) qui saura vous conseiller et vous accompagner au plus près de vos besoins.

Des aménagements d'études et/ou d'examens, ainsi que des aides humaines et/ou techniques peuvent être mises en place pour vous aider dans la réussite de vos études.

Retrouvez toutes les informations sur votre ENT : <https://intranet.univ-lille.fr/etu/scolarité/etudes-et-handicap/>

Contact : vie-etudiante.direction@univ-lille.fr

2.1.1.1.69 Aide psychologique :

BAPU

Les BAPU (Bureaux d'aide psychologique universitaire) sont des centres de consultation ouverts à tous les étudiants qui souhaitent une aide psychologique.

Pour se rendre au BAPU de Lille : 153 bd de la Liberté 59000 Lille / Tél : 03 20 54 85 26 / bapulille@gmail.com

Santé Psy Étudiant

Le dispositif « Santé Psy Étudiant » permet à tous les étudiants qui le souhaitent d'accéder jusqu'à 8 consultations gratuites auprès d'un psychologue, sans avance de frais.

Retrouvez toutes les informations sur le [flyer de Campus France](#).

Nightline Lille

En cas de détresse psychologique, n'hésitez pas à contacter ce service d'écoute pour étudiants. Leurs lignes sont ouvertes tous les jours de 21h à 2h30 du matin : 03 74 21 11 11

2.2.10. Avant de repartir de Lille

2.1.1.1.70 Checklist :

- **Je préviens les relations internationales** (exchange-helpdesk) au minimum 2 mois avant la date de mon départ.
- **Certificat de fin de séjour** : je le fais signer par ma composante.
- **Relevé de notes** : mes résultats seront envoyés directement à mon université d'origine qui se chargera de convertir les notes.
- **Je clôture mes différents comptes** (banque, internet, téléphone, électricité, etc.) en **respectant le délai de préavis**. **Attention**, des frais de clôture peuvent être facturés. Tout courrier de résiliation doit être adressé par lettre recommandée avec accusé de réception.
- **Logement** :
 - Je loge en cité universitaire CROUS : prendre un rendez-vous d'état des lieux de départ à l'accueil de ma résidence au plus tard 1 mois avant mon départ (pas de départ possible le week-end, sauf exception). Je m'assure d'avoir rempli le formulaire nécessaire au remboursement de ma caution !
 - J'occupe un logement privé : le délai de résiliation est d'un mois. J'envoie une lettre recommandée avec accusé de réception à mon propriétaire ou à l'organisme de gestion.
 - **Je me débarrasse des meubles ou d'objets** : je peux en faire don à la Maison Internationale qui les transmettra à d'autres étudiants étrangers. Je ne les abandonne pas dans mon logement !
 - **J'ai informé la CAF** de mon départ et changement d'adresse. Si je dois encore recevoir une aide financière de la CAF, je me renseigne sur les

modalités de fermeture du compte bancaire une fois de retour dans mon pays d'origine.

- **Je résilie mes contrats d'assurance** (habitation, responsabilité civile) : j'adresse une lettre recommandée avec accusé de réception à l'organisme souscripteur (délais de résiliation variables selon les organismes). Les contrats « sans tacite reconduction » ne nécessitent pas de démarche.
- **Je suis présent et vigilant lors de l'état des lieux de sortie.**